riere ſur le banc qui eſt de terre.

Ce Navire n'aſſéche point, & dans les plus baſſes marées il reſte environ ſix pieds d'eau ſur ſon pont en avant, & quatre pieds en arriere; dans les hautes marées, il y a au moins 15 à 18 pieds d'eau. On a ſauvé quelques effets qui ont ſorti par l'écoutille en petite quantité, & il en reſte encore la majeure partie à bord, que l'on n'a pu tirer, & que l'on voudroit pouvoir ſauver, s'il étoit poſſible, y en ayant partie que la mer n'a pu beaucoup endommager, mais qu'il n'eſt pas poſſible de tirer par l'écoutille. On demande s'il n'y auroit pas quelque moyen facile de lever ce Navire en ſon entier, étant preſque certain qu'il n'a que très peu ſouffert: il eſt toujours dans les mêmes poſitions, ſans s'être enſablé, & il reſte de mer baſſe tout autour aux environs de 13 à 14 pieds d'eau; & à portée de piſtolet de terre, il n'y reſte de baſſe mer que quatre pieds. On a fait pluſieurs tentatives avec quatre bateaux de 30 à 40 tonneaux, & des arbres & cordages pour le lever, on n'a pas réuſſi, quoique cette voie ait paru très ſûre; mais les temps ont toujours été trop mauvais, & les riſques & dépenſes trop conſidérables en ont dégoûté.

A défaut de moyen facile pour lever ce Navire en entier, on demanderoit un moyen de couper le pont dans l'eau, & la façon dont on pourroit s'y prendre, parce qu'alors on pourroit tirer parti de la cargaiſon; on ſeroit même charmé que quelqu'un voulût prendre cette entrepriſe à fort fait: on obſervera qu'on ne peut travailler à ce Navire que dans les grandes marées, & ſeulement pendant deux ou trois heures de baſſe marée.

On prie ceux qui auroient quelque projet pour pareille entrepriſe de vouloir bien le communiquer par la voie de la Gazette; ils rendront un ſervice d'autant plus eſſentiel, que journellement il y a des millions enſevelis dans les flots, que l'on pourroit ſauver. Si quelqu'un veut faire l'entrepriſe ci-deſſus, il pourra pareillement s'adreſſer au Bureau de la Gazette, où on lui indiquera les perſonnes avec qui il pourra traiter.

TRAITÉ

De Commerce & de Marine entre la France & la Ville de Hambourg. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1769. in-4°. On le trouvera dans le Journal de ce mois.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 1 Juillet 1769.*

	H	6	
Or de Portug. à . .	716		marc.
Du Mexique à . . .	708		marc.
Du Perou à . . .	700		marc.
Les guinées à . . .	714		marc.
Ducats à	97		marc.
Or fin à 23 k. 31			once.
32 à	98		once.
Or à 20 karats à . .	82	10	marc.
L'argent à 11 d.			marc.
20 g. à	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10			marc.
gr. à	51	15	marc.
Piaſtres, à	48	10	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1769.	*Jeudi 29.*	*Vendredi 30.*	*Samedi 1 Juillet.*
Ac. des Indes.		1040	1000 997 ½
Emp. de la Com.			360
Prom. à 5 p. %.		27	27
Prom. à 4 p. %.		49 ½	49 ½
Ac. des Fermes.		852 ½	852 ½ 55
2 ſ. p. l. du Dix.		8	8
3e. Loterie.		1	
Annuités.			
Coup. d'An.		58 ½	
Emp. de 50 mil.		46	46
Emp. de 30 mil.	FESTE.	48 ½	48 ½
Col. 1759.		50	50
Canada.		54 ½	54 ½
4e. L. Epoques.		12 ½ 12 12e 17 ½	17
Nouette.			
Ac. de la caiſſe		1035	1035
tirage de la C.		2e 410.	
2e Lot. Comp.		301	301 300
Bretagne.			
Languedoc.			
A 3 p. % ſ. l. cuirs			
A 3 p. % ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 53.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mai 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

GRENOBLE.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	s.	d
Briançon.	24	18	9
Creſt.	23	12	6
Embrun.	22	10	
Gap.	20*	13	
GRENOBLE.	24	8	6
Buis.	25	6	8
Montelimart.	27*	19	
Romans.	25	2	6
Valence.	26		
Vienne.	24		

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24	9	1
Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	9	1	3
Foin le q.	3	8	4
Paille le q.	1	9	3

METZ.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	s.	d
Longwy.	17	9	1
METZ.	17	11	
Montmedy.	16*	5	
Phalsbourg.	20		
Sarrebourg.	19	16	
Sarlouis.	17		
Sedan.	21*	3	
Thionville.	17	9	1
Toul.	18	7	7
Verdun.	18		
Vic.	18		

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	5	5
Pain la liv.		2	3
Avoine le ſ.	5		6
Foin le q.	1	17	8
Paille le q.		14	3

MONTAUBAN.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	s.	d.
Cahors.	25	10	4
Cauſſade.	28*		
Figeac.	22	15	2
Gourdon.	24		1
Lauzerte.	25	16	6
Milhau.	25		
Moiſſac.	26	2	1
MONTAUBAN.	23	17	1
Murdebarrez.	20*	6	1
Rhodez.	22	10	
Ste. Affrique.	26	11	6
St. Antonin.	23	15	9
Villefranche.	22	10	11

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	24	7	4
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	9	6	5
Foin le q.	3	9	3
Paille le q.	1	9	10

POITIERS.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	s.	d.
Chatelleraut.	21	4	
Chatillon.	24		
Confolens.	19*	10	
Fontenay.	22	10	
Les Sables.	26*	2	
Nyort.	20	5	
POITIERS.	24	11	6
St. Maixent	22	16	
Thouars.	21	12	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	10	1
Pain la liv.		2	6
Avoine le ſ.	8	6	4
Foin le q.	3		
Paille le q		19	9

DE ROUEN.

ETAT *& nombre des Navires, Barques & Aleges entrés dans le Port de cette Ville pendant le mois de Mars 1769, & noms des différens Ports François ou Etrangers d'où ils ſont partis*; ſçavoir;

Trente-un venant du Havre, 6 de Honfleur, 1 de Fecamp, 1 de Dieppe, 1 de Saint Valery

en Caux, 1 de Dives, 1 d'Iſigny, 1 de Grandville, 1 de Cherbourg, 1 de Morlaix, 1 de Saint Malo, 14 de divers Ports de Bretagne, 3 de Nantes, 1 de Rochefort, 1 de Caen, 2 de la Rochelle, 3 de Bordeaux, 2 de Bayonne, 1 de Lisbonne, 1 de Whitby, 1 de Campveer, 1 d'Embden, 1 de Cheſter, 1 de Scylli, 1 de Drogheda, 2 de Dunkerque, 1 d'Oſtende, 1 de Hambourg, 2 de Roterdam & 6 d'Amſterdam.

Il a été importé, venant de l'Etranger, les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir;

De *Lisbonne*, 488 caiſſes de fruits, 613 pagas de figues, 50 balles 50 ballots de coton en laine, 4 balles de coton filé, 50 pipes d'huile, 1 caiſſe de cedra, 231 buches 24 planches de bois de Paliſſandre, 86 buches de bois rose, 1 baril de rognures d'écailles.

De *Campveer*, 1 grenier d'avoine, 140 barils d'huile de poiſſon, 20 barils 15 balles de piment, 8 barils 11 caiſſes de fer blanc, 1 baril de ſucre, 3 barils de gomme, 7 caiſſes d'aloes, 6 barils de nacre de perle, 138 barils de riz, 87 futailles 16 barils de couperoſe, 24 fromages 6 barils de mine de plomb, 6 barils de colle forte, 2 balles de graines, 1 caiſſe d'acier, 2 barils 14 caiſſes de diverſes marchandiſes.

De *Cheſter* & de *Scylli*, 2180 ſaumons de plomb.

D'*Oſtende*, 650 ſaumons de plomb, 42 barils de mine de plomb, 6 barils de litharge, 29 balles 1 ballot de coton en laine, 31 paquets de tôle, 12 paquets d'acier, 40 quintaux de morue ſeche.

De *Hambourg*, 63 balles 1 ballot de laine d'Allemagne, 16 barils de graine de lin, 1 baril 3 paquets de cuivre, 686 ſacs de bled, 1 baril de chicotins, 1 piece de viande fumée.

De *Roterdam*, 2 greniers de bled, 1 grenier de planches de ſapin, 29 futailles de garance, 8 barils de mine de plomb, 33 futailles 5 barils de céruſe, 1 baril d'arſenic, 1 paniers de jambons, 14 pieces d'huile de baleine, 20 futailles d'huile de lin, 11 balles de poivre, 6 barils de vermillon, 1 caiſſe de ſel de ſaturne, 56 bottes d'acier, 5 barils 4 caiſſes de quincaillerie, 5 barils de limes, 4 tonneaux 3 barils de fil de fer, 30 bottes de feuillards, 10 paniers 199 dents d'éléphants, 1 paquet de plumes, 156 bottes de fer, 131 buches de buis, 4 barils 110 ſacs de graine de lin, 1350 fromages, 1 tonneau de mitrailles, 2 barils d'amidon, 2 balles de bois moulu, 1 paquet de graine de choux fleurs, 3 barils d'azur, 1 paquet de baleine, 4 enclumes, 200 latteaux, 1 balle de laine, 1 baril de fer blanc, 3 barils de blanc de plomb, 4 barils de gomme, 2 barils de rouge brun.

D'*Amſterdam*, 2 greniers 52 laſts de bled, 2 greniers d'avoine, 2 greniers de planches, 2254 pains de fromage, 40 balles de poil de vaches, 4 barils de vermillon, 6 dents de cheval marin, 4 paniers 170 dents d'éléphants, 10 futailles de garance, 20 balles de plumes à lit, 3 paquets de baleine, 34 pieces de bois de buis, 1 tonneau de mitraille, 1 caiſſe d'Arack, 1 baril de latte, 1 grenier de pois en ſacs, 2 caiſſes de cannes, 1 baril de ſalpêtre, 22 barils d'azur, 14 tonneaux 6 barils 4 caiſſes 2 ballots de diverſes marchandiſes.

De Bordeaux, *le* 18 *Juin* 1769.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numéros 148, le *Marquis de Caumont*, Armateur M. *Arnaud Lafargue*; 149, la *Côte de Nipe*, Armateur M. *J. Boiſſiere*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Delmeſtre*; 150, la *Providence*, Armateur M. *Mallac*; 151, le *Scipion*, Armateur M. *P. Texier*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Chevret*; 152, la Corvette du Roi la *Petite Fortune*, Capitaine *Hugonin Dargenton*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 153, l'*Actif*, Armateur M. *Chicou Bourbon*, Courtier le ſieur *Chevret*; 154, la *Friſette*, Armateur M. *Peliſſier* fils aîné, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 155, la *Sainte Anne*, Armateur M. *Laboubée*; 156, l'*Hermione*, Armateurs MM. *Baux* freres & neveu; 157, le *Floriſſant*, Armateur M. *Rocaute de Buſſao*; 158, l'*Aimable Hélene*, Armateur M. *Suau*; 159, le *Théſée*, Armateurs MM. *Bethman* & *Deſclaux*, Courtier pour ces cinq Navires le ſieur *Chevret*; 160, l'*Alexandre* de Saint Malo, Armateur M. *S. Jauge*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 161, l'*Aimable Jeanne*, Armateur M. *Bonnafé*, Courtier le ſieur *Jude*; 162, le *Thélémaque*, Armateur M. *Langouran*; 163, le *Saint Jacques*, Armateur M. *Dambourgés* jeune, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Chevret*.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A Paris, chez Knapen & Delaguette, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 24 Juin.

AGRICULTURE.

De Newcastle.

JE vois qu'on a préſenté au Parlement pluſieurs Requêtes, pour ſe plaindre du haut prix du cuir. On prétend que l'exportation de cette marchandiſe a été trouvée égale dans les vingt dernieres années à celle des vingt années précédentes, & que par conſéquent cette cherté ne peut être attribuée qu'à la conſommation qui s'en fait chez nous, & qui eſt plus grande que par le paſſé. Si nous admettons ce fait comme vrai, n'en cherchons pas la cauſe dans un ſurcroît de population; car il eſt conſtant que la Nation eſt auſſi peu nombreuſe aujourd'hui qu'elle l'étoit il y a vingt ou trente ans. Les hauts gages des domeſtiques des Fermiers, qui depuis vingt à trente ans ont augmenté du double, prouvent au contraire évidemment la diminution de la population. Il eſt certain que le haut prix du cuir eſt une ſuite de ce que le nombre des chevaux eſt augmenté pendant le cours des vingt dernieres années, & que par cette raiſon même celui du gros bétail a diminué. Comme il y a eu conſéquemment une moindre conſommation de gros bétail, il s'en eſt ſuivi une diſette de peaux à laquelle il a fallu ſuppléer par des cuirs cruds & des peaux de veaux qui ont été tirés de l'Irlande, pour réparer le tort que les droits ſur le cuir ont pu faire depuis une vingtaine d'années. Si c'eſt là l'état des choſes, il paroît que le prix exceſſif du cuir doit être attribué à la méthode peu ſenſée qu'on a adoptée depuis quelque temps dans l'économie rurale, qui eſt d'employer des chevaux à la place des bœufs, méthode très-préjudiciable au bien public. Il faut l'attribuer encore aux carroſſes & à d'autres voitures, dont le nombre a augmenté conſidérablement dans l'eſpace de vingt ans. Tant que les Fermiers labouroient avec des bœufs, ils pouvoient ſe paſſer de harnois; mais dès qu'ils ont employé des chevaux qui, comme tout le monde ſçait, ne peuvent pas mener des voitures ſans harnois, cet article a fait un grand objet de conſommation pour le cuir.

On trouvera peut-être étrange que les grands avantages qui ſont revenus à l'Agriculture, par le partage de tant de vaſtes landes, n'ait pas fait baiſſer le prix de la viande; mais cet étonnement ceſſera, ſi nous conſidérons que les amendemens que l'on a faits dans ce temps-là ne ſuffiſent pas pour nourrir la moitié du nombre extraordinaire des chevaux que nous avons depuis trente ans. J'ai lu depuis peu un manuſcrit qui, à mon avis, répond à toutes les objections ſur cette matiere. Voici ce que dit l'Auteur. » Le prix exceſſif des » vivres vient de la grande augmentation » des chevaux, occaſionnée par le ſyſtême » actuel des Fermiers d'employer des che- » vaux à la place de bœufs, & de ce qu'on » a continué à payer des gratifications pour » l'exportation du bled, depuis même » qu'on ne laboure plus avec des bœufs ». Je vois que la Société des Arts a propoſé

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

des prix pour encourager l'Agriculture. Il eſt certain que le bien public y gagneroit infiniment, ſi l'on propoſoit des prix à ceux qui laboureroient la plus grande étendue de terrein ſeulement avec des bœufs, dans les années 1770, 1771 & 1772. On n'ignore pas que les Fermiers en Northumberland & en Ecoſſe ne labouroient autrefois qu'avec des bœufs. Pourquoi n'introduiroit-on pas de nouveau cette pratique, puiſque les avantages qui en réſulteroient ſont ſi évidens (a) ?

Il eſt à craindre que nos Manufactures de draps ne ſouffrent un grand préjudice, ſi l'on ne met pas de bornes à la diviſion des Communes, puiſque l'expérience prouve que la laine des brebis qui ont été élevées ſur les terres améliorées par ces diviſions eſt trop longue pour pouvoir ſervir à fabriquer des draps. Les landes qui deviennent bruyeres ſont un excellent pâturage pour les brebis dans un hyver orageux, parce qu'elles l'aiment mieux que le foin, ſur-tout cette petite eſpece de brebis qui ſont nées dans les landes, & dont la laine eſt d'un ſi bon uſage pour la fabrique des draps.

De Londres.

On a publié *un Edit du Conſeil du Roi*, portant que Sa Majeſté ayant été informée que la maladie épidémique continuant à faire de grands ravages parmi le bétail dans les Domaines des Rois de Danemarck & de Suede, dans les Duchés du Holſtein, de Mecklenbourg & de Cleves, dans les environs de Hambourg, & ſur les frontieres des Provinces-Unies, ainſi que dans les Provinces-Unies même, Sa Majeſté l'ayant pris en conſidération, d'après l'avis de ſon Conſeil Privé, défend l'importation dans la Grande Bretagne ou en Irlande de cuirs ſoit verts ou ſalés, de cornes & ſabots du bétail venant des Pays ſuſmentionnés, juſqu'à ce qu'il plaiſe à Sa Majeſté d'en ordonner autrement. Veut Sa Majeſté qu'on veille avec le plus grand ſoin à ce qu'on ne laiſſe entrer des cuirs verts ou ſalés, cornes ou ſabots du bétail, qui ſont déja arrivés ou qui arriveront par la ſuite des Pays ſuſmentionnés, directement ou indirectement, dans aucun Port de la Grande Bretagne ou d'Irlande, juſqu'à ce que Sa Majeſté en ordonne d'une autre maniere.

(a) *L'Auteur Anglois auroit de la peine à prouver évidemment ces prétendus avantages ; la culture par les chevaux l'emportera toujours ſur celle qui eſt faite par les bœufs, & ſans employer ceux-ci à labourer les terres, il eſt des moyens d'en multiplier l'eſpece & d'en tirer un grand profit.*

Grains et Farines a Paris.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle ; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 10, juſqu'au Mercredi 14 Juin 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 13 muids 9 ſeptiers de froment, 3 ſeptiers de méteil, 24 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 387 muids de farines ; il reſtoit de l'autre marché 188 muids de froment, 8 muids 3 ſeptier de ſeigle, & 654 muids 6 ſeptiers de farines, ce qui a fait 201 muids 9 ſeptiers de froment, 3 ſeptiers de méteil 32 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 1041 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 209 muids 4 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 216 muids 5 ſeptiers, ce qui a fait 425 muids 9 ſeptiers.

Le Mercredi 14 Juin, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1701 muids 10 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 333 muids 8 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 1368 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 19 ℔ 15 ß à 27 ℔ 10 ß, le méteil, de 17 à 19 ℔, le ſeigle, de 13 ℔ 10 ß à 16 ℔ 10 ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 21 à 27 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 10 ß à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 1 ₰ ½ la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix commun du pain & des fourrages pendant le mois de Mai 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BORDEAUX.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Agen.	27	1	
Bazas.	28	13	
Bergerac.	26	13	
Blaye.	24	11	
BORDEAUX.	30*	1	4
Caſtel Jaloux.	29	9	
Condom.	23	15	
La Réolle.	29	5	
Libourne.	28	17	
Marmande.	27		
Monſſauquin.	23	16	
Nerac.	26	2	
Nontron.	21*	14	
Perigueux.	24	2	
Ste. Foy.	26	2	
Sarlat.	23	2	
Villeneuve.	28	4	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	26	6	1
Pain la liv.		3	1
Avoine le ſ.	10	13	3
Foin le q.	3	13	
Paille le q.	1	8	8

CHAALONS.

LIEUX des Marchés.	PRIX l.	f.	d.
Bar-ſur-Aube.	17	15	6
CHAALONS.	18	4	6
Chaumont.	17	5	
Epernay.	21		
Joinville.	18	10	
Langres.	21	15	6
Mezieres.	21	12	
Reims.	22*		
Rethel.	19	1	9
St. Dizier.	19	17	6
Sainte-Menehoult.	20		
Sezanne.	20	13	9
Troyes.	19	16	
Vaucouleurs.	17*	1	3
Vitry.	17	12	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	19	9	8
Pain la liv.		2	9
Avoine le ſ.	5	18	1
Foin le q.	2	13	3
Paille le q.	1	1	2

MOULINS.

LIEUX des Marchés.	PRIX. l.	f.	d.
Aubuſſon.	19	7	
Château-Chi.	22	16	
Decize.	21	12	
Evaux.	16	16	10
Gannat.	19	6	8
Gueret.	21		
Montluçon.	18	8	
Montmarault.	16*	16	
MOULINS.	21		2
Nevers.	23*	4	
S. Pierre le M.	20	14	
St. Pourçain.	20	8	

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	20	2	4
Pain la liv.		2	9
Avoine le ſ.	5	4	5
Foin le q.	2	6	6
Paille le q.		16	2

PAU.

LIEUX des Marchés.	PRIX l.	f.	d.
Aire.			
Bayonne.	29	1	
Dax.	30*	7	6
Mauleon.	27		
Mont de-mar.	24	15	
Oleron.	27	2	6
PAU.	24	10	
S. Sever.	20*	7	
Sauveterre.	29		

PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	29		5
Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	13	6	11
Foin le q.	2	5	11
Paille le q.	1	2	7

MÉMOIRE

De M. Normand, qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Beſançon. A Beſançon, chez Fantet. *in*-8°.

Nous avons annoncé cet Ouvrage dans nos précédentes Gazettes, & nous l'avons fait connoître en général; nous allons maintenant entrer dans quelques détails particuliers ſur leſquels nous ferons nos obſervations; nous penſons que M. Normand, qui n'a écrit que pour l'utilité publique, ne nous en ſçaura pas mauvais gré.

Le premier article que l'Auteur entreprend de traiter eſt *la culture des grains*. Il ſe plaint avec raiſon « que la qualité & la » quantité de l'engrais, le temps des cultu» res, le nombre de labours ne varient » preſque point dans des terres eſſentielle» ment différentes; que les bleds ne ſont » point ſarclés ou le ſont mal; qu'on eſt » peu attentif à les préſerver de la nielle par » des leſſives de cendres & de chaux; qu'on » néglige enfin de proportionner les ſoins » aux circonſtances locales & phyſiques ».

Les obſervations de l'Auteur ne ſont que trop bien fondées. En effet la routine eſt encore la baſe de la culture d'un grand nombre de Cultivateurs, & l'on voit mille arpens d'un même canton cultivés de la même

maniere, quoiqu'ils offrent différentes natures de terres. Un terrein humide ſe trouve labouré à plat comme celui qui eſt très-ſec, on donne les mêmes engrais à une terre chaude qu'à celle qui eſt froide, la même quantité à celle qui eſt bonne par elle-même, comme à une autre qui eſt médiocre ou mauvaiſe; enfin on néglige d'obſerver le temps propre aux labours & à l'application des engrais, & l'on eſt enſuite étonné de n'avoir que de mauvaiſes récoltes.

M. Normand a encore raiſon de ſe plaindre de ce qu'on eſt *peu attentif à preſerver les bleds de la nielle* & autres maladies par le chaulage. Ce moyen ſimple & phyſique garantit en effet les bleds de toutes les maladies qui leur ſont cauſées par les mauvaiſes vapeurs de la terre, parce qu'il donne à la plante, produite par le grain chaulé, plus de nerf & de vigueur; il épargne d'ailleurs la quantité d'engrais & de ſemences. Le chaulage de M. de Sutieres eſt, de l'aveu des Cultivateurs ſans préjugés, le meilleur de tous ceux qu'on peut employer. Nous en avons donné la compoſition dans nos Gazettes. Il eſt certain que ſi l'on vouloit abandonner ces routines pernicieuſes & ne ſuivre que les bons principes d'Agriculture, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont conformes aux loix de la nature, on doubleroit aiſément les récoltes en cerrains cantons, & l'on auroit de meilleures productions; mais il ne faut pas ſe flatter de vaincre ſitôt l'obſtination d'un grand nombre de Cultivateurs.

Nous ne penſons pas comme l'Auteur au ſujet du *bled barbu* dont il conſeille la culture. Ce bled énerve les terres, ne produit jamais autant de grains que le *bled franc* ou *ras*, & ne rend jamais autant de farine, les ſucs en ſont plus groſſiers & moins nourriſſans, les pailles ſont un mauvais fourrage pour les beſtiaux qui ſe trouvent incommodés des longues barbes, &c. Toutes ces choſes doivent faire rejetter la culture du *bled barbu*, ainſi que celle du *bled de miracle*, autrement d'*Egypte* ou de *Smyrne*.

Lorſque nous propoſâmes dans une de nos Gazettes de 1768 la culture de ce bled, nous reçûmes pluſieurs obſervations d'habiles Agriculteurs qui faiſoient connoître les inconvéniens qui réſultoient de cette production. Nous les avons toutes publiées & nous y renvoyons ceux qui voudroient cultiver ce grain.

Nous continuerons dans les Gazettes ſuivantes nos remarques ſur l'Ouvrage de M. Normand qui eſt entré avec un zele vraiment patriotique dans les vues de l'Académie.

Annonce de Livres.

M. Sarcey de Sutieres, en donnant au Public ſon *Agriculture expérimentale*, n'avoit regardé cet Ouvrage que comme une introduction à un Traité complet d'Agriculture qu'il projettoit de faire paroître; mais ſes grandes occupations ne lui ayant pas permis de vaquer à ce travail, il a remis tous ſes manuſcrits à une perſonne qui s'eſt chargée de l'édition. Elle doit être miſe ſous preſſe ces jours-ci, & nous aurons ſoin d'informer le Public du moment où elle paroîtra. Le ſuccès qu'a eu l'*Agriculture expérimentale*, les demandes réiterées qu'on fait de cet Ouvrage qui manque entierement depuis un an, donnent lieu de croire qu'on recevra avec plaiſir ce nouveau Traité d'Agriculture qui aura pour titre : Ecole d'Agriculture pratique.

La plupart des Livres d'Agriculture qu'on nous préſente, n'offrent que des méthodes puiſées dans l'eſprit de ſyſtême, ou ne ſont qu'une compilation de différens ouvrages ſur cette matiere; ceux qui les publient ne ſont ſouvent point Agriculteurs, par cette raiſon ils ne peuvent faire un bon choix, & ils ne débitent la plupart du temps que des erreurs qu'il ſeroit dangereux de ſuivre, L'Ouvrage dont il s'agit ici eſt au contraire le réſultat d'expériences faites depuis vingt-quatre ans, & conſtatées dans différentes Provinces du Royaume par des ſuccès conſtants : ce ſont des principes ſimples, dictés par la nature, & qui par conſéquent ne peuvent induire en erreur ceux qui voudront les ſuivre.

On traitera dans ce Livre des différentes natures des terres; des moyens de les connoître; de la culture particuliere & propre à chaque eſpece de terre; de la qualité & de la quantité d'engrais qui leur ſont néceſſaires, & de la ſaiſon où ils doivent être employés; de la meilleure charrue & de la façon de s'en ſervir; du nombre des labours, de leur profondeur & du temps où ils doivent être faits; de la néceſſité de labourer

les terres en planches plus ou moins bombées ; de la maniere de former des ſangſues dans les terreins trop humides ; des moyens de deſſécher ſans frais les terreins marécageux, & de les rendre propres à donner de bonnes productions ; de la qualité & quantité des ſemences qui conviennent à la nature du ſol qu'on veut enſemencer ; de la maniere de faire le chaulage & des avantages qui réſultent de ſon emploi ; des maladies des bleds, de leurs cauſes, & des moyens de les prévenir ; du véritable temps de faire les ſemences, & de la véritable raiſon de les enterrer plutôt avec la herſe qu'avec la charrue ; des ſoins qu'il faut donner juſqu'au mois de Mai aux terres qui ſont enſemencées ; de la maniere de faire & de ſerrer une récolte en temps de pluie ; des moyens de conſerver ſans riſques & ſans frais les bleds pendant pluſieurs années ; du véritable temps de ſemer les Mars ; des différentes eſpeces d'animaux deſtructeurs, & divers ſecrets pour les faire périr ; des moyens de faire des défrichements à peu de frais & de tirer promptement du profit des terres nouvellement défrichées ; d'améliorer les prés bas & les prés hauts ſans le ſecours des engrais ; des prairies artificielles, nuiſibles dans certains cantons & utiles dans d'autres ; des différentes manieres d'appliquer le parc ſuivant les diverſes qualités des terres ; de l'avantage de la culture avec les chevaux ſur celle qui eſt faite avec les bœufs ; de la clôture des terres ; des dépenſes néceſſaires pour monter une Ferme avec économie ; du nombre de chevaux, de charrues, du produit net par charrue, &c. ; des moyens d'élever facilement des chevaux & de ſe procurer des fourrages pour les bien nourrir & les entretenir ſains & vigoureux ; de l'éducation des autres beſtiaux, comme bœufs, vaches, moutons ; des maladies auxquels ils ſont ſujets, & des moyens de les en garantir, &c.

Telles ſont en général les matieres qui ſeront traitées dans ce nouvel Ouvrage. Pour en faciliter l'acquiſition, on le donnera au meilleur marché poſſible ; le prix ſera annoncé par la Gazette. On voit par ce détail ſuccinct que ce Livre renfermera trois fois plus d'articles qu'il n'y en avoit dans l'*Agriculture expérimentale*. On fera enſorte de ne rien laiſſer à deſirer ſur ce qui concerne la culture des grains ; car le but de l'Auteur n'eſt point de traiter tout ce qui a rapport à l'Agriculture dont les branches ſont infinies ; ainſi il ne fera aucune mention de la culture des chanvres, des lins, du colſat, de la garance, de la vigne, &c.

Obſervations ſurs les eaux minérales de Pougues ; par M. Raulin, Docteur en Médecine, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, Cenſeur Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome ; avec l'analyſe chymique des mêmes eaux ; par M. Coſtel, ancien Apoticaire, Aide-Major des Camps & Armées du Roi, & Maître Apoticaire de Paris. Chez Edme, Libraire, Quai & ſous la porte des Auguſtins, à Paris, 1769. Vol. in-12.

Il n'y a peut-être pas d'eaux minérales qui aient été plus célébrées en vers & en proſe que celles de Pougues, qu'on a regardées depuis long temps pour être les meilleures eaux de ce genre. Elles avoient la plus grande célébrité dès le 15^e^ ſiecle, puiſque les Habitans du Pays y venoient en foule pour faire des neuvaines à Saint-Leger (premier nom du Bourg) & buvoient l'eau de la fontaine pour ſe guérir de l'hydropiſie, des maladies de la peau, &c. Vers le milieu du 16^e^ ſiecle on s'y rendoit des Provinces les plus éloignées pour le même ſujet. Ce fut alors que le Prince de Mantoue, Henri III, Roi de France, Catherine de Médicis, la Princeſſe de Longueville, &c. allerent prendre ces eaux à leur ſource. Henri IV les fit tranſporter en 1602 à Saint-Maur-des Foſſés, & Louis XIV à Saint-Germain en Laye en 1686. Elles produiſirent ſur ces Princes les effets qu'on en avoit eſperés S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty a pris les eaux de Pougues pendant trois ans, & elles lui ont très-bien réuſſi ; ce qui l'a engagé à acheter des terreins aux environs de ces eaux minérales, à y faire pratiquer des promenades, des allées, planter des tilleuls, & conſtruire une gallerie étendue où les malades peuvent ſe promener à l'abri des injures de l'air. Le Bourg de Pougues eſt à deux lieues de Nevers, & l'on y trouve toutes les commodités de la vie.

M. Raulin fait connoître les maladies qui peuvent être guéries par ces eaux minérales, & celles où il ſeroit dangereux d'en faire uſage; il indique en même temps la maniere de ſe conduire pour en retirer les ſecours qu'on en attend. Nous renvoyons pour ces détails au Livre même, à la fin duquel on a mis l'analyſe chymique de ces mêmes eaux, par M. Coſtel. Cet Ouvrage ne peut être que bien accueilli de l'humanité affligée, & il fait en même temps honneur aux talens des deux Auteurs.

COMMERCE.

De Londres.

LA propoſition qui devoit être faite au Parlement pour encourager l'importation des douves de chêne de l'Amérique, dont la ſupériorité ſur celles qui viennent d'Allemagne a été prouvée nouvellement dans une de nos Feuilles, a été renvoyée à la ſeſſion prochaine. En attendant, le Conſeil de Commerce s'occupe à trouver le moyen de rendre cet encouragement fructueux.

Un grand nombre d'Artiſans ſe trouve ſans emploi à Birmingham, à Mancheſter & à Sheffield, parce qu'il y a très-peu de demandes de ces Manufactures de la part de l'Amérique.

On a préſenté à la Société, pour l'encouragement des Arts, Manufactures & Commerce, une Machine hydraulique d'une conſtruction tout-à-fait nouvelle. Cette Machine peut être faite à peu de frais, & appliquée par tout, ſoit que la chûte de l'eau y ſoit plus élevée ou plus baſſe; mais elle eſt plus avantageuſe dans les lieux où la chûte de l'eau eſt élevée, puiſqu'elle fait agir alors la colomne d'eau avec ſa plus grande puiſſance. Cette machine a été inventée par une perſonne obſcure dans le Northumberland; on l'a eſſayée dans cette Province en différens endroits, & il ſemble qu'on peut en attendre la plus grande utilité. Sa conſtruction, pour ce qui regarde l'application de la puiſſance, reſſemble aſſez à la Machine qui agit par les vapeurs : la ſeule différence qu'il y a, c'eſt que dans celle-ci la puiſſance conſiſte dans la dilatation des vapeurs comprimées, au lieu que dans l'autre la puiſſance eſt ſuppléée par le poids de la colomne d'eau. Dans tous les cas où cette Machine peut être utile pour faire monter de l'eau, elle eſt préférable à l'uſage de la roue, qui eſt ſujette à des dépenſes beaucoup plus conſidérables.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *21 Juin 1769.*		LYON. *le 13 Juin.*		MARSEILLE. *le 31 Mai.*		BORDEAUX *le 9 Juin.*	
Amſterdam,	54 3 8	Amſterdam,	55 ⅛	Londres,	31 5 8c		
Lond.	31 15 16	Auguſte,	51 ¼	Amſt.	54	Amſt.	54 7 8c.
Hambourg,	180 ½	Vienne,	51 ¼	Cadix,	15 4		
Madrid,	15	Lond.	32 ¼	Madrid,	15 5	Lond.	32 ⅛
Cadix,	14 19 6	Livourne,	96 5 8c	Livourne,	98 ¼.		
Livourne,	97 ½	Genes.	94 ½	Naples	85 ½ 86	Hamb.	26 7 8c
Lyon,	3 8 b.	Madrid.	74 ½ ¼	Gênes,	96 ¼.		
		Cadix,	74 ¼	Paris, 1 p. ⅛ b.			
		Paris,	¼ p.	Lyon. Pâque, 1 p. ⅛ b.			
		Marſeille, 2 p. ⅛ p.		Montpellier, au p. 60 j.			
		Dépôt p. P.	¼	Piaſtres,	49 10		
		Piaſt.	48 15				

Chargement des Vaiſſeaux le Penthièvre, *le* Duc de Duras *& le* Berryer; *les deux premiers arrivés à l'Orient les* 28 *Mai &* 12 *Juin* 1769, *& le troiſième attendu; ſçavoir,*

1546260 livres Thé Boui.
83761 livres Thé Camphou.
14990 livres Thé Saotchaon.
6569 livres Thé Pékao.
143066 livres Thé verd Sonlo.
45191 livres Thé verd ſupérieur.
124350 livres Thé Tonkay.
34138 livres Thé Hayſven Skine.
23367 livres Thé Hayſven.
12284 livres Rhubarbe.
1667 livres Borax.
1990 livres Nacre.
104000 livres Rottins, en 3300 paquets.
85696 livres Bois de Sapan, en 15349 billes.
9746 livres Soie écrue de Nankin.
3000 Feuilles Papiers peints.
1225 Cabarets vernis divers.
4200 pieces Nankins jaunes.
300 pieces Pekins unis.
150 pieces Pekins peints.
300 pieces dito, rayés.
150 pieces dito, brochés.
390 pieces Gourgourans.
50 pieces dito, rayés.
298 pieces Patiſſoye.
50 pieces dito, brochés.
270 pieces Satins unis.
200 pieces dito, rayés.
100 pieces dito, brochés.
200 pieces Damas unis.
175 pieces dito, de deux couleurs.
40 pieces dito, à meubles.
100 pieces Lampas.
200 pieces Lines doubles.
50 pieces Gazes doubles.
200 pieces dito, peintes.
15 pieces Mandarines.

Porcelaines bleues & blanches.

43668 Aſſiettes plates, contournées & rondes.
5226 Dito, creuſes.
420 jattes & Soucoupes.
212 Saladiers grands.
283 Dito, petits.
5951 Compotiers.
4760 Taſſes & Soucoupes.
70200 Taſſes à Limonadiers.
12219 Gobelets & Soucoupes à café.
6255 grands Gobelets à café, contournés.
6224 petits Gobelets, *idem.*
573 Beurriers & Soucoupes.
7 Services à Thé à l'Angloiſe.
1401 Pots à la crême.

Porcelaines de couleur.

20277 Aſſiettes plates, rondes, contournées.
4839 Dito, creuſes.
8296 Compotiers divers.
354 Saladiers grands.
473 Dito, petits.
15526 Taſſes & Soucoupes.
1150 Dito, à anſes.
2380 Dito, à bouillon.
10040 Gobelets divers.
6312 Gobelets à café.
247 Ecuelles, Couvercles & Soucoupes.
145 Services à thé à l'Angloiſe.
397 Services à café divers.
82 Pots à eau & Cuvettes.
286 Beurriers, Couvercles & Soucoupes.
1973 Pots à crême & Couvercles.
264 Moutardiers, Couvercles & Soucoupes.
105 Jattes à ſucre & Soucoupes.

Chargement du Vaiſſeau le Comte *d'*Argenſon, *venant de Pondichery, arrivé à l'Orient le* 4 *Mai* 1769; *ſçavoir,*

554 pieces Salempouris blancs de Mazulipatam.
5115 pieces Guinées blanches de Mazulipatam.
100 pieces Mouchoirs bleus & blancs.
400 pieces dito de Trinquebar.
2164 pieces dito de Mazulipatam.
1252 pieces dito Saſſergatis.
1700 pieces dito de Paliacate.
405 pieces dito façon de Paliacate.

Marchandiſes prohibées.

240 pieces Salempouris bleus.
2460 pieces Guinées bleues.
720 pieces Limanças.

400 pieces Néganépaux.
80 pieces Bajutapaux.
400 pieces Chaſſelas.
120 pieces Korottes.
1200 pieces Bœlans.
640 pieces Nekanias.
320 pieces Guingans de Madras.
316 pieces dito de Mazulipatam.

Marchandiſes au poids.

579124 livres Café de Moka.
100000 livres Café de Bourbon.
102103 livres Bois rouge.
1600 Paquets de Rottins.

Chargement du Vaiſſeau le Maſſiac, *venant des Iſles de France & de Bourbon, arrivé à l'Orient le 23 Mai 1769.*

954800 livres Café de Bourbon.

DE LA ROCHELLE.

Prix courants de quelques denrées, le 10 Juin.

Sel de chaudiere de Seudres, 830 ℔; d°. de Ré, 900 ℔.

Eau-de-vie de la Rochelle, de 105 à 106 ℔; d°. de Coignac, 130 ℔; dito de Ré, 95 ℔.

Sucre brut, de 22 à 30 ℔; café de Saint-Domingue, de 17 ß 6 ₰ à 18 ß 3 ₰; indigo cuivré, de 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; ſyrop, 15 ℔.

AVIS.

On a été prié de prévenir Meſſieurs les Négocians de la mort de M. *Gardere*, Négociant à Saint-Marc, en l'Iſle de Saint-Domingue, le 6 Mars; il a laiſſé ſon exécuteur teſtamentaire, le ſieur *Challa*, dudit lieu, qui y tient maiſon de commerce pour ſon compte: ceux qui ont des affaires en cette maiſon, ſont priés de s'adreſſer à lui pour les terminer, il en rendra compte à vue des reconnoiſſances du défunt, ou il continuera de les gérer, ſi l'on a aſſez de confiance en lui. Il donne cet avis ainſi, les papiers du défunt étant encore ſous les ſcellés pour huit à dix jours, & ne pouvant ſe reſſouvenir de toutes les perſonner de qui ledit défunt étoit chargé d'affaires, & pour leur éviter tout retard.

A Saint-Marc, le 14 Mars 1769.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 21 Juin 1769.*

	℔	ß		
Or de Portug. à . .	715			marc.
Du Mexique à . . .	708			marc.
Du Perou à . . .	700			marc.
Les guinées à . . .	713			marc.
Ducats à	97	5		marc.
Or fin à 23 k. 31 32 à	98	5		once.
Or à 20 karats à . .	83			once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		marc.
Piaſtres, . .	48 10	à	12 6	marc.

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1769.	*Lundi 19.*	*Mardi 20.*	*Mercredi 21.*
Ac. des Indes	1050	1050	1052 ½
Emp. de la Com.	364	364	
Prom. à 5 p ⅌		26	
Prom. à 4 p ⅌		49	49
Ac. des Fermes.	852 ½	852 ½	852 ½
2 ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		1 ½	
Annuités.		295	
Coup. d'An.			59
Emp. de 50 mil.			
Emp. de 30 mil.		48 ½	48 ½
Col. 1759.	50		
Canada.		54	54
4e. L. Epoques.	12 ½	12 ½ 13	13
Nouette.		47 ½	47 ½
Ac. de la caiſſe	1030 25	1032 ½	1035
tirage de la C.		2e 410 4e 337 5e	3e 385 4e 337
2e Lot. Comp.		(333	
Sur la Ville.			
Languedoc.			
A 3 p. ⅌ ſ. l. cuirs			
A 3 p. ⅌ ſ. l. Poſt.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 50.

DE DUNKERQUE.

DÉPART *de Navires.*

IL eſt ſorti de ce Port du 20 au 31 Mai 1769, 2 Navires François de 110 tonneaux, 5 Anglois de 304, 4 Hollandois de 284, 4 Danois de 538, & 1 Suédois de 30 tonneaux; ſçavoir, la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, allant à Newport chargé de cuirs ſalés, tabac en feuilles & autres marchandiſes; la *Vraie Société*, Capitaine *Antoine Demille*, allant à Oſtende ſur leſt; des Anglois, le *Drammond*, Capitaine *John Scott*, allant à Soupthampton; le *Hornet*, Capitaine *William Jubb*, allant à Sunderland tous deux ſur leſt; le *Hawke*, Capit. *Edward Huſſen*, allant à Fayall avec eau-de-vie, genievre, tabac en feuilles & autres; le *Marchand*, Capitaine *Richard Evans*, allant à Terveer avec bœuf ſalé, beurre, ſuif & autres; la *Loyale Jeanne*, Capitaine *Thomas Halſinght*, allant à Londres avec eau-de-vie, indigo & autres; des Hollandois, le *Jeune Pierre*, Capitaine *Ary Maat*, allant à Terveer; la *Jeune Marie*, Capitaine *Vanderplat*, allant à Fleſſingue tous deux avec des futailles vuides; les *Trois Freres*, Cpaitaine *P. Lekerckerck*, allant à Dort chargé d'une partie de tabac en carottes, café, vin & autres marchandiſes; l'*Amour*, Capitaine, *Dirck Vanleenwen*, allant à Roterdam chargé d'une partie de café, ſucre, ouvrages d'ozier & autres; des Danois, l'*Emanuel*, Capitaine *André Wright*, allant à Lardwick; la *Marie Chriſtine*, Capitaine *Michel Hanſen*, allant à Vieux-Zohn; l'*Anne Catherine*, Capitaine *Peder Nielſen Morck*, allant à Fridericſthad; l'*Olia Juliana*, Cap. *Jacob Olſen*, allant à Whrornoé; le Suédois, l'*Anne Catherine*; Capitaine *Ebbe Hanſen*, allant à Bergues en Norwege ſur leſt ainſi que les quatre précédens.

DE L'ORIENT.

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *Duras*, venant de la Chine, a mouillé le 11 Juin 1769 au ſoir devant l'Iſle de Groix diſtante de 4 lieues de l'Orient; la cargaiſon de ce Navire eſt principalement compoſée de thé de diverſes qualités, de porcelaines, ſoieries & autres.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 2 au 9 Juin 1769, il eſt entré dans le Port de cette Ville 14 Navires François & 2 Etrangers, ſçavoir, des François, l'*Eléonore* de 300 tonneaux, Capitaine *Leray*, venant de S. Marc & du Port au Prince avec 410 bariques de ſucre brut, 8 bariques 4 quarts de ſucre tête, 132 balles de coton, 123 futailles de café & 13 boucauts d'indigo; le *Saint Jacques* de 250 tonneaux, Capitaine *André Peyre*, venant de Porto-Rico en Eſpagne avec eau de-vie, ſiamoiſe, indiènnes, armes à feu & mercerie; la *Concorde* de 100 tonneaux, Capitaine *Guillaume Truhen*, venant de Lisbonne avec bois de Fernambourg, oranges & citrons; la *Françoiſe*, Capitaine *André Bitaut*; la *Jeune Louiſe*, Capitaine *Jean-Pierre Mandret*, venant tous deux de Bayonne avec réſine, goudron, brai gras, laine, térébenthine chocolat; le *Saint Charles*, Capitaine *Jacques Chanſon*, venant de Beauvoir; l'*Aimable Jeanne*, Capitaine *Guillaume Richard*, venant de Libourne; le *S. Joſeph*, Capitaine *Chriſtophe Pinchaud*, venant de Blaye chargé de vin ainſi que les précédens; la *Marie Hélene*, Capitaine *Jean-Marie le Gal*, venant de la Rochelle avec fuſils & vieilles ferailles de fuſils; le *Saint Eſprit*, Capitaine *Jean le Venedic*, venant de Breſt avec huile d'olive; la *Marie Perrine*, Capitaine *Corentin Croq*, venant de Douarnenez; la *Marie Jeanne*, Capitaine *Laurent Kermel*, venant de Camaret tous deux chargés de ſprots; la *Marie*, Capitaine *Sebaſtien le Piſquer*, venant de Port-Launay avec poudre à tirer; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pierre Quinic*, venant de Redon chargé de bled noir; des Etrangers, la *Fortune* de 200 tonneaux, Capitaine *Jean Doets de Jong*; le *Soleil levant* de 140 tonneaux, Capitaine *Abraham Wiebes*, venant tous deux de Dantzick avec 362 tonneaux de ſeigle.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 1 Navire François & 10 Etrangers; ſçavoir, la *Favorite* de 120 tonneaux, Capitaine *Charles Moiſeau*, allant à Marſeille avec pierres à fuſils, indigo, baudriers, peaux de

veaux corroyées, ſucre brut & poivre ; l'*Anne Marie*, Capitaine *Siebes Douves*, allant à Hambourg avec café, ſucre brut, indigo, rocou, cacao & ſyrop ; la *Dame Makena*, Capitaine *Germer Pieter Herkemen*, allant à Stetin avec ſyrop d'Amont ; la *Sophie*, Capitaine *André Foyen*, allant à Fridericks-hall avec café, eau-de-vie & vinaigre ; la *Fortune*, Capitaine *Pieter Villeman*, allant à Arandahl avec eau-de-vie ; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Pieter Swenſon* ; la *Marie*, Capitaine *Gabriel Goulbraaſon*, allant tous deux à Colmar, le premier avec café, eau-de vie, verres à vîtres, le ſecond avec coton, pruneaux, papier, vin de liqueur, riz, raiſins, figues, ſyrops, café, confitures & eau-de vie ; la *Marie Eſther*, Capitaine *Ary Leenders Fouſſer*, allant à Roterdam avec cendres d'Orphevre, ſucre brut, ocre, rocou, coton, café, peaux de moutons & fruits à l'eau-de vie ; le *Poſtilion*, Capitaine *Jans Anduſen*, allant à Elſeneur avec eau de vie, gingembre, amandes en coques, ſavon, indigo, café, vin Nantois & pruneaux, l'*Agneta*, Capitaine *Nils Falſeh*, allant à Udewalde avec bas de fil, huile d'olive, ſyrop, raiſins, vin de Bordeaux, eau de-vie & café ; le *Grand Chriſtophe*, Capitaine *Johan Kandré*, allant à Dantzick avec café & indigo.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 21 Mai au 5 Juin 1769, il eſt entré dans ce Port 73 Bâtimens François & 23 Etrangers ; des premiers, 5 venoient des Colonies ; ſçavoir, le *Capricieux*, Capitaine *Reymond Moiſſon* de Marſeille ; l'*Africain*, Capitaine *Giroli Drouet*, du Havre, partis tous deux du Cap ; le *Solide*, Capitaine *Honoré Blancard*, de Marſeille ; les *Trois Freres*, Capitaine *Louis Audibert*, partis tous deux de la Martinique ; la *Louſiane*, Capit. *Fr. Gachon* de Marſeille, parti de la Nouvelle Orléans, chargés tous de marchandiſes des Colonies ; les autres venoient de Hambourg, de Corck, du Havre, de la Rochelle, de Porto, de Cadix, de Mogador, de Salé, de Souſe, de Bagur, de Tunis, de Malthe, de Candie, de Chypre, d'Alexandrie, d'Acre, de Smyrne, de Salonique, de Caffa, du Golphe de Patras, du Golphe de Lepante, de Conſtantinople, de la Morée, de Raguſe, de Veniſe, de Sicile, de Layaſſe, de Diano, de Tarente, de Naples, de Civita Vechia, de Livourne, de Fangas, de Tortoſe, d'Alicante, de Palamos, de Malaga, de Terragone, d'Almerie, de Carthagene, de Valence, de Genes, de Nice, de Luan, de Savone, de Cannet, de l'Iſle Saint Pierre, de S. Feliou, de Saint Raphael, de Cette, de Frejus, d'Arles, d'Agde & de Menton, chargés de diverſes marchandiſes du Levant, d'épiceries, drogueries & autres ; mais parmi ces différens Bâtimens, les *Ames du Purgatoire*, Capitaine *Jean François Allegre* de la Ciotat ; la *Vierge du Rozaire*, Capitaine *Marc Franchiſpuy*, Corſe ; la *Nativité*, Capitaine *Jacques Henri* de Marſeille, venant tous trois de Livourne ; la *Sainte Thereſe*, Capitaine *Jean François Cotto* Savoyard, venant de Nice ; le *Saint Michel*, Capitaine *Antoine Aſſento* Napolitain, venant de Tarente & de l'Alicate ; la *Vierge des Carmes*, Capitaine *Jacques Viat* Genois, venant de la Sicile ; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Charles Gautier* de Martigues, venant de Civita Vechia ; la *Triomphante*, Capitaine *Joſeph Beauſſier* de la Seine, venant du Golphe de Patras ; l'*Induſtrieux*, Capitaine *Antoine Bartholovichi* Vénitien, venant de Veniſe ; la *Vierge de Trapano*, Capitaine *Pierre Raphel* de Cannes, venant de Tunis ; la *Parfaite*, Capit. *Joſeph Allegre* de la Ciotat, venant de Caffa ; la *Sainte Roze*, Capitaine *André Barrelier* de Toulon, venant de Raguſe chargé avec les douze précédens de 6870 charges de bled, farine, huile & quelques autres marchandiſes.

Extrait d'une Lettre de Cadix datée du 30 Mai 1769.

Nous avons reçu diverſes lettres de la Vera-Cruz qui apprennent qu'on y attend avec impatience la Flotte Eſpagnole dont quelques lettres de Londres annoncent l'arrivée à Cao au milieu de Février. Le petit Bâtiment François qui étoit parti de Cadix 24 heures avant cette même Flotte, & qui portoit M. l'Abbé Chappe & d'autres Aſtronomes, y eſt entré après 64 jours d'une heureuſe navigation.

Pluſieurs lettres de Buenos-Ayres font mention de l'arrivée de deux Frégates de Guerre ; ſçavoir, l'*Induſtrie*, & la *Sainte Catherine*, qui avoient mis à la voile de Cadix le 14 Octobre 1768, & on eſt inſtruit par la même voye du départ du *Saint Laurent* qui eſt parti de Buenos-Ayres chargé de 36000 cuirs & 400000 piaſtres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 10 Juin.

AGRICULTURE.

EXTRAIT

D'une Lettre d'Amſterdam du 2 Mai.

TROIS de nos Pêcheurs au détroit de Davis, & un de Hambourg, ſont rentrés fort maltraités par une violente tempête, qu'ils ont eſſuyée au Nord de Shetland. Ils rapportent de mauvaiſes nouvelles de la Flotte dont ils ont été ſéparés. On avoit coupé les mâts de pluſieurs Bâtimens, pour les mettre plus à l'aiſe ; nous craignons que la plupart n'arrivent à la Pêcherie que lorſque la ſaiſon ſera paſſée. Le Commandant penſe que ceux qui n'ont plus de mâts tâcheront de chercher un abri dans quelques Ports de Norvege.

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION:

Quelles ſont les différentes eſpeces de grains, de légumes & de plantes, dont la culture, juſqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté, pourroit y être introduite avec ſuccès ? Par M. Normand, Sous-Inſpecteur des Ponts & Chauſſées. Brochure in-8º. A Beſançon, chez Fantet. Prix 20 ſols.

Nous avons promis dans la derniere Gazette de faire connoître ce Mémoire qui a été couronné par l'Académie de Beſançon. M. Moëdeſeule, un des concurrents pour le Prix, nous a envoyé ſon Mémoire il y a environ un mois, on le trouvera dans le Journal du préſent mois de Juin. Il étoit même déja imprimé lorſque M. Normand nous a fait remettre le ſien qui renferme un plus grand nombre d'objets que celui de ſon Compétiteur. M. Normand avoue que l'avantage qu'il a eu ſur ſes concurrents n'eſt dû qu'à la connoiſſance plus préciſe qu'il a de la Province & du Génie des Habitans. Les fonctions de ſon emploi l'ont mis à portée de faire quelques obſervations locales, & par conſéquent de pouvoir indiquer les végétaux qui conviendroient mieux dans un canton que dans un autre. Le but de l'Académie n'étoit pas d'obtenir des traités complets d'Agriculture ſur chaque production ; d'habiles Cultivateurs pourront dans la ſuite éclairer par leurs écrits ceux qui voudront s'adonner à la culture de telle ou telle plante. Il s'agiſſoit ſeulement d'échauffer l'imagination des Francs Comtois, de leur démontrer les avantages d'une culture raiſonnée, de les dégager de toutes préventions en faveur de leurs anciennes routines, de les perſuader qu'ils ne connoiſſoient pas encore tous les bienfaits du Créateur, d'exciter enfin leur émulation, & de les convaincre qu'il eſt des moyens de vivifier la culture & de nourrir des beſtiaux ſans qu'il ſoit beſoin de maintenir le vain parcours dans toute ſon étendue (*a*).

(a) *La clôture des héritages vient d'être permiſe en Franche-Comté.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» Ce n'eſt pas dans la vue de reſtreindre » l'homme aux ſeules productions du lieu » de ſa naiſſance, que l'Être ſuprême di- » verſifia ſes dons ſelon les climats, dit » l'Auteur dans ſon Introduction ; c'eſt » pour exciter ſon induſtrie, l'animer au » travail & le réunir avec ſes ſemblables » par une correſpondance de beſoins & de » ſecours mutuels. Le deſir d'accroître ſon » bien être eſt conforme au but de la na- » ture, & c'eſt une erreur de croire qu'en » éloignant de nous les productions de l'A- » merique, le Créateur ait voulu nous pri- » ver de leur jouiſſance.

» Nous avons droit à l'utile & même à » l'agréable. Ce que nous tirons de l'E- » tranger pour le naturaliſer chez nous, eſt » le prix de nos tentatives & l'encourage- » ment de nos ſoins. Ce qui demeure pro- » pre aux ſeuls climats éloignés, ſert d'ai- » guillon au Commerce, & forme la chaîne » de la Société.

» Il eſt permis à l'homme de puiſer dans » les tréſors de la nature, mais il doit être » moderé dans l'uſage de ce Privilége. » L'ambition de tout poſſéder eſt, autant » que l'indolence, contraire au bien de » l'humanité. Si nous cultivions en France » le ſucre, le tabac & l'indigo, il faudroit » abandonner nos Colonies. Si nous culti- » vions toutes les eſpeces de plantes utiles, » nous ſerions forcés d'abandonner les » grains, qui ſont la véritable richeſſe, & » à laquelle toutes les autres doivent être » ſubordonnées. Il eſt donc, même pour » l'Agriculture, des bornes qu'on ne peut » outre paſſer ſans inconvéniens. C'eſt dans » une juſte proportion, dans une combi- » naiſon raiſonnée, que conſiſte la ſcience » économique. Egalement éloignés de la » nonchalance & de l'enthouſiaſme, nous » devons apprécier les valeurs réelles, & » ne pas quitter, comme le chien de la » fable, des avantages certains pour des » biens imaginaires.

» Le bled, le vin & les pâturages l'empor- » tent ſur la garance & la ſoie; le chêne » eſt préferable au tilleul. Le néceſſaire » doit occuper les deux tiers de nos terres; » les trois quarts du dernier tiers doivent » être conſacrés à l'utile, un douzième, au » plus, doit ſuffire pour les objets de luxe » & de pur agrément. »

Nous ne ſuivrons point l'Auteur dans le reſte de ſon Introduction qui regarde la Franche Comté. Nous parlerons dans une autre Gazette des végétaux dont il conſeille la culture à ſa Province. Le ſujet que l'Académie a propoſé fait l'éloge des ſentimens patriotiques des Membres dont elle eſt compoſée. On peut dire ſans flatterie que toutes les Académies ont tourné depuis quelque temps leurs vues du côté de l'utile, & qu'elles ont abandonné ces matieres futiles & de pure diſcuſſion.

AVERTISSEMENT

Pluſieurs de nos Abonnés nous ont demandé ſi l'Edit du Roi du mois de Mars dernier, *portant réglement pour la clôture des terres dans la Province de Champagne, &c.* étoit enregiſtré avec des modifications; nous leur répondons que l'enregiſtrement eſt pur & ſimple, & que les copies collationnées ont été envoyées aux Bailliages de Bar-ſur-Aube, Châlons-ſur-Marne, Château-Thierry, Châtillon-ſur-Marne, Chaumont en Baſſigny, Clermont en Argone, Epernai, Fiſmes, Langres, Nogent-ſur-Seine, Pont ſur-Seine, Rheims, Saint-Dizier, Sainte-Menehoult, Sezanne, Troyes, Villeneuve-le Roi, Vitry-le-François, pour y être lu, publié & regiſtré, &c.

GRAINS ET FARINES, A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 27, juſqu'au Mercredi 31 Mai 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 19 muids de froment, 4 muids 3 ſeptiers de méteil, 3 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 292 muids 8 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 202 muids de froment, 23 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 607 muids de farines, ce qui a fait 221 muids de froment, 4 muids 3 ſeptiers de méteil, 27 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 899 muids 8 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 59 muids 8 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 453

muids 3 ſeptiers, ce qui a fait 512 muids 11 ſeptiers.

Le Mercredi 31 Mai, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1665 muids 1 ſeptier, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 745 muids 1 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 920 muids.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 30 ℔, le méteil, de 17 à 17 ℔ 10 ß, le ſeigle, de 13 à 15 ℔ ; le froment a été vendu à la Grêve, de 21 à 27 ℔ 10 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 19 ß 3 ₰ à 2 ℔ 6 ß 3 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 11 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß à 3 ß 3 ₰ la *livre ;* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; id. de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis clair, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰.

COMMERCE.

De Londres.

On a vu, dans la Gazette de Mardi dernier, à la fin de l'article des changes à Londres, que les actions de la Compagnie des Indes étoient conſidérablement baiſſées. Différents bruits répandus à Londres depuis l'arrivée de quelques Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ont occaſionné cet événement.

Comme les lettres des Indes n'avoient pas encore été délivrées à Londres au départ de celles que nous avons reçues dernierement, on ne pouvoit être bien exactement inſtruit de la véritable cauſe qui a fait ſi conſidérablement baiſſer les actions ; mais voici les diverſes nouvelles qu'on y publioit.

Suivant les uns, la Compagnie avoit fait avancer la plus grande partie de ſes troupes dans l'intérieur du Pays, pour attaquer & battre, s'il eût été poſſible, un des plus puiſſants & des plus riches Princes de l'Indoſtan ; mais l'armée d'un Prince voiſin étant venue à ſon ſecours, ayant pris les Anglois par derriere, les avoit mis entre deux feux ; de ſorte qu'ils ne pouvoient plus rejoindre le reſte des troupes qui étoient reſtées à Bengale, ſans en venir aux mains avec l'ennemi. Ils étoient dans cette poſition critique lorſque le Vaiſſeau, qui en a apporté la nouvelle, a mis à la voile. On craint que, malgré leur valeur & l'habileté de leurs Officiers, ils n'aient ſuccombé ſous le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient à combattre, & qui leur étoit infiniment ſupérieur.

D'autres publient que le fameux Hydler Aly (*a*) avoit fait une étroite alliance avec le Nabad qui lui avoit envoyé 30000 hommes. Hydler Aly, avec ce ſecours, attaqua peu de temps après la Garde avancée de l'armée Angloiſe qui étoit retranchée dans une partie déſerte du Pays à une grande diſtance de Madras. On aſſure que l'ennemi a perdu beaucoup de monde dans cette occaſion & qu'il a été forcé de ſe retirer.

Comme l'Avant-Garde des Anglois ſe trouvoit poſtée de maniere qu'il étoit impoſſible de lui envoyer des proviſions de quelque temps, on jugea néceſſaire de lui ordonner de rejoindre le corps de l'armée ; ce qui fut exécuté la nuit ſuivante, malgré les différentes eſcarmouches de l'ennemi ; mais lorſqu'on fut informé qu'un nouveau corps de troupes du Pays avoit joint Hydler Aly, on ſe retira du côté de Madras, dans la crainte d'être environné. Lors du départ des lettres, l'armée avoit été conſidérablement renforcée, & avoit reçu un bon train d'artillerie ; de ſorte qu'on paroiſſoit ne plus rien appréhender de la part de l'ennemi.

Selon d'autres lettres, le Nabad s'étoit rendu maître d'un Fort qui appartenoit aux Anglois. Ceux-ci envoyerent un petit corps de troupes pour le reprendre, mais elles furent repouſſées avec perte de 17 Européens tués & 50 bleſſés, & de 150 Cypays bleſſés ou tués. Bien des perſonnes ſoupçonnent que la perte des Anglois a été beaucoup plus conſidérable. On ſe flatte que le Fort ne tiendra pas long-temps contre l'armée qui s'avance pour en déloger l'ennemi.

(*a*) *Nous avons fait connoître ce célebre Avanturier dans notre Journal du mois d'Avril.*

Quelques-uns assurent que les troupes de la Compagnie sont dans la plus fâcheuse situation au Fort Saint-Georges. C'est sans doute ce Fort dont il est ici question.

Plusieurs avancent que les Marates ont pris les armes ; qu'ils se sont réunis à d'autres Puissances, & qu'ils sont prêts à commencer la guerre. D'autres prétendent que le Nizam, ou Souba de Decan, s'est joint à Hydler Aly, & que les Marates, qui s'étoient réunis en grand nombre sous les drapeaux de Suja Dowla, étoient sur le point d'en venir aux mains avec l'armée Angloise. D'autres enfin publient que deux vaisseaux de la Compagnie des Indes ont péri, mais on ignore leurs noms & les circonstances du naufrage.

Il y a des personnes qui pensent que toutes ces nouvelles n'ont été répandues que par des gens qui ont dessein de profiter du discrédit de la Compagnie, pour acheter des actions à meilleur marché; mais il ne paroît que trop certain que les affaires de cette Compagnie étoient dans un état critique, lorsque les Vaisseaux sont partis de l'Inde.

On devoit tenir le premier de ce mois (Juin) une Assemblée générale, dans laquelle on promettoit d'informer les Actionnaires de la véritable situation des affaires dans l'Inde.

Arrivées de Vaisseaux.

Il est arrivé le 24 Mai à la Rade de Marjate le *Capitaine Royal*, Vaisseau de la Compagnie des Indes, Capit. *Tanner*. Il étoit parti de Bombay le 6 de Décembre dernier. Le même jour, le *Verelet*, Vaisseau de la même Compagnie, Capitaine *Baddisson*, entra de relâche aux Dunes.

Ces Vaisseaux ont apporté la nouvelle que le *Comte de Chatam*, de la même Compagnie, avoit été poussé au large du Fort S. Georges par un coup de vent ; mais qu'on l'avoit ramené depuis, & que les Vaisseaux l'*Yorck*, le *Grenville*, l'*Essex*, l'*Amiral Watson*, le *Thomas* & le *Shrewsbury*, tous de Londres, étoient arrivés à Bombay, d'où les deux derniers ont fait voile pour Bengale.

Le *Kent*, parti de Sainte Helene avec le *Capitaine Royal*, & qui s'en étoit séparé, est arrivé aux Dunes le 28. Il vient de Bombay. Le *Duc de Glocester*, arriva une heure après dans le même Port. Celui-ci revient de la Chine, ainsi que le *Grosvenor*, arrivé aux Dunes le 30. Ce Vaisseau a laissé à Sainte Helene le *Clive* & l'*Harcourt* en bon état. Ils devoient appareiller sous peu de jours. Tous les Vaisseaux de la Chine sont arrivés, excepté le *Ponsomby* & le *Gramby*, qui ont manqué leur passage.

On attend de moment à autre le *Lord Mansfield* de Bombay, qui avoit mis à la voile avec le *Grosvenor*. Tous ces Vaisseaux appartiennent à la Compagnie des Indes.

Le *Swift*, Chaloupe de guerre de quatorze canons, Capitaine *John Raynor*, est arrivé à Portsmouth après avoir fait le tour du Globe. Son voyage a été de trois ans, & l'Equipage s'est toujours si bien porté pendant ce long espace de temps, qu'on n'a perdu qu'un seul Matelot ; on en a ramené un autre malade.

De Londres.

Nos Correspondans de Bordeaux, de Nancy, & d'autres Villes de France, nous mandent que le prix des eaux-de vie de ce Royaume y a baissé dans l'espace de trois semaines de plus de trente pour cent. Ce rabais est causé en partie par les belles apparences de la prochaine vendange & par la grande abondance de rum de l'Amérique, qui se trouve actuellement à Londres & dans plusieurs autres parties de la Grande Bretagne.

On nous assure qu'il y a présentement à Londres plus de trois mille poinçons de rum à vendre. Il avoit été acheté l'année derniere, par spéculation, au prix excessif de trois shellings & trois deniers le gallon. Le rum étant actuellement déposé dans les magasins de la Douane, & le terme du payement de l'excise étant très-près de son échéance, les Marchands qui l'ont acheté, dans l'espérance d'en augmenter le prix, ou de faire eux-mêmes tout le Commerce de détail, seront obligés de s'en défaire à moins de deux shellings deux deniers, & peut-être même à deux shellings par gallon. Plût au Ciel que tous les Monopoleurs eussent un sort pareil ! C'est le vœu ardent de tous les vrais Bretons.

RÉPONSE

De l'Habitant des Cevenes à celle de M. Paulon (a).

Jamais on ne doit donner le titre d'axiome qu'à une propoſition marquée au coin de l'évidence, & d'ailleurs reconnue par tout le monde comme inconteſtable. Or eſt-il vrai que le rapport entre les effets & les cauſes porte avec lui ce caractere ? N'a-t-il pas été refuté & démontré inſuffiſant par un célébre Membre de l'Academie Françoiſe de nos jours, qui, ſans contredit, eſt le rayon le plus lumineux du flambeau de la Philoſophie? L'exemple que je rapporte, bien loin de ſervir d'arme contre moi, comme vous prétendez l'inſinuer ſans en donner de preuve, eſt l'écueil le plus redoutable à votre ſyſtême; car, en ſuppoſant avec vous que dans le premier état du corps doué d'une vîteſſe, l'effet eſt repréſenté par le produit de la maſſe d'une vîteſſe infiniment petite & d'un temps auſſi infiniment petit; que dans le ſecond état cet effet eſt repréſenté par le produit de la même maſſe d'une vîteſſe finie & d'un temps fini, & enfin que dans le dernier état l'effet eſt repréſenté par le produit de la même maſſe de la vîteſſe du mobile & de la durée de l'action, n'eſt-il pas évident que ces trois produits, qui ſont proportionnels aux effets, ſont ſenſiblement différents, puiſqu'ayant chacun un facteur commun, qui eſt la maſſe, les autres facteurs ſont, 1°. une vîteſſe infiniment petite, multipliée par un temps auſſi infiniment petit; 2°. une vîteſſe finie, multipliée par un temps fini; 3°. une même vîteſſe finie, multipliée par la durée de l'action. Un autre exemple que vous avez tous les jours ſous les yeux auroit dû vous convaincre que ce rapport de cauſes & d'effet n'eſt point un axiome : penſez-vous qu'un enfant puiſſe avec la même force jetter deux pierres de maſſes différentes également loin, ou pour mieux dire, leur fera-t-il parcourir à toutes deux la même parabole ou deux paraboles égales? Non ſans doute; s'il en étoit ainſi, il ne lui ſeroit pas difficile de ſe jouer de la plus énorme maſſe : les paraboles décrites par les deux mobiles ſeront donc inégales, & cela d'autant plus que ces mobiles auront des maſſes plus ou moins différentes; mais ces paraboles ſont les effets produits par l'action de l'agent ſur les pierres; & puiſque cet agent eſt ſuppoſé agir dans les deux cas avec la même force, on doit donc conclure encore que les effets ne ſont pas comme les cauſes.

Quelle différence y a-t-il entre un corps en repos & ce même corps en mouvement? N'eſt-ce pas une certaine vîteſſe que le mobile a dans le ſecond cas de plus que dans le premier? Une puiſſance qui met un corps en mouvement ne communique donc à chacune des parties matérielles de ce corps qu'une certaine viteſſe; l'effet ſur la maſſe entiere ſera donc égal à l'effet ſur une de ces molécules, pris autant de fois que cette maſſe contient de molécules; mais ce nombre de fois eſt égal à la maſſe : l'effet ſur cette maſſe ſera donc égal à l'effet ſur une de ces molécules, multiplié par la maſſe. Or, l'effet ſur une des molécules n'eſt autre choſe que la vîteſſe du mobile : donc l'action d'une puiſſance ſur un corps eſt égal au produit de ſa maſſe par la vîteſſe acquiſe.

Vous avez raiſon, Monſieur, le choc direct des fluides de même nature eſt proportionnel (ſur des ſurfaces égales) au quarré des vîteſſes de ces mêmes fluides; mais ce ſeroit avancer un paradoxe de ſoutenir que les fluides agiſſent de même maniere; il vaudroit autant dire qu'entre les chocs des corps durs & ceux des corps élaſtiques il n'y a point de différence, & que les révolutions qui arrivent dans leurs mouvemens ſont les mêmes.

Soient deux fluides homogenes, dont l'un ait une vîteſſe triple de celle de l'autre; ſuppoſons qu'un même nombre de filets dans chacun d'eux vienne choquer directement un obſtacle, tel que ces filets de fluides puiſſent s'échapper après l'action, c'eſt-à-dire, que l'obſtacle ne bouche pas tout entier leur paſſage, puiſque l'un d'eux a une vîteſſe triple de celle de l'autre, il choquera l'obſtacle avec trois fois plus de violence; par la même raiſon, les parties de ce premier, venues en même temps que celles du ſecond, auront fait place à un même nombre

(a) *Voyez la Gazette N°. 25 & les N°s. 12 & 20 de cette année.*

d'autres parties, & celle ci encore à un autre même nombre de parties, tandis que celles du ſecond fluide auront agi ſur l'obſtacle, qui par conſéquent aura été choqué trois fois par le premier fluide & une fois par le ſecond dans le même temps ; mais nous avons vu qu'il a auſſi été choqué trois fois plus fort par ce même premier fluide : le choc réel qu'aura reçu l'obſtacle de la part du premier fluide ſera donc repréſenté par $3 \times 3 = 9$, tandis que celui qu'il aura éprouvé de la part du ſecond le ſera par $1 \times 1 = 1^2$, c'eſt-à-dire, que ces chocs ſeront comme les quarrés des vîteſſes 3 & 1, ce qui n'a lieu que par la nature du corps choquant dont chaque partie, après ſon action, s'échappe pour donner la liberté d'agir à celle qui la ſuit ; & il eſt clair qu'il n'en pourroit point être ainſi des corps durs dont toutes les parties ſont ſolidement jointes enſemble & gardent toujours la même poſition reſpective, les unes par rapport aux autres.

Je vous ſuis infiniment redevable de la leçon que vous avez bien voulu prendre la peine de me faire ; & pour vous prouver que je ſuis un Ecolier docile, je vais vous rapporter une expérience qui parle en ma faveur plus fortement que votre machine, en ce qu'elle eſt moins compliquée. Ayez deux boules élaſtiques dont les maſſes ſoient doubles l'une de l'autre ; faites les choquer directement de telle ſorte que la vîteſſe de la maſſe double ſoit la moitié de la vîteſſe de l'autre maſſe, & vous verrez qu'elles retourneront en ſens contraire préciſément avec leurs mêmes vîteſſes qu'avant le choc. Cela ne prouve-t il pas que leurs actions mutuelles auront été égales, & c'eſt ce que les produits des maſſes pour les vîteſſes nous apprennent, tandis que ceux de ces maſſes, par les quarrés des vîteſſes, nous donnent ces actions dans le rapport de 3 à 9 ?

Permettez-moi de vous demander ce que vous entendez par la durée de l'action de deux mobiles, & comment vous faites pour la déterminer ? Il me ſemble avoir démontré précédemment que cette durée eſt zero ou un infiniment petit.

Je penſe que votre façon de conſiderer les forces vives eſt en quelque ſorte défectueuſe & ſujette à faire tirer des conſéquences abſurdes. En effet, j'imagine avec vous une chûte d'eau ; elle ſera, dites-vous, douée d'une force vive que vous faites à la fin de la chûte proportionnelle au quarré de la vîteſſe acquiſe à ce période ; mais ſi à la fin de cette chûte ce fluide prend une direction horizontale, (il conſervera toujours la même vîteſſe acquiſe) alors comme, ſelon vous, il ſera doué d'une force morte, vous eſtimerez le choc dont il ſera capable, par ſa vîteſſe : il eſt cependant certain que ce choc eſt le même que celui de ce fluide à la fin de ſa chûte, puiſque la vîteſſe n'a point changé.

MÉCHANIQUE

Simple & ingénieuſe pour faire renverſer un horloge de ſable de lui-même, & pour lui faire marquer les heures. Extrait de l'Ouvrage du Pere Lana, intitulé : Podromo di alcune inventioni nuove, *&c. traduit par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne.*

Les moyens les plus ſimples qui ſe préſenterent aux hommes pour meſurer le temps, furent d'abord le mouvement des aſtres, & ſur-tout la révolution du ſoleil & de la lune réelle ou apparente. On inventa enſuite les clepſydres ou les horloges d'eau & les ſabliers ; ces derniers ſont preſque les ſeuls en uſage, ſur-tout chez les perſonnes retirées du monde, qui ſe preſcrivent une meſure déterminée de travail. Un des inconvéniens des ſabliers, c'eſt qu'il faut les tourner ſoi-même, & que l'heure eſt ſouvent paſſée ſans que l'on s'en apperçoive. Je ne parle pas des Marins ; nul n'ignore ce qu'ils entendent par manger du ſable ou en hâter la chûte pour voir finir le quart plus vîte. Je crois donc bien mériter de mes Lecteurs en leur communiquant les recherches que l'on a faites ſur les moyens de faire un ſablier qui ſe tourne de lui-même. C'eſt une bagatelle, dira-t-on ; mais elle eſt utile à des milliers de gens : la correction que l'on propoſe coûte peu ; elle doit donc être connue.

On tient le ſablier en équilibre au milieu d'une eſpece d'arbre qui ſemble le traverſer par l'endroit où les deux boîtes ſe réuniſſent. Cet arbre porte deux poulies qui y ſont fixes & autour deſquelles on roule une ficelle à qui l'on attache des poids. On ſent aiſément que ces poids abandonnés à eux-mê-

mes font basculer le sablier jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le haut. On ajoute au-dessus & au-dessous de cet instrument deux morceaux de bois paralleles à l'axe ; on va en expliquer l'usage. Au-dessus du sablier est un autre arbre parallele au premier, & mobile comme lui sur ses pivots ; une petite régle de bois en occupe le milieu & sert à retenir les petits morceaux dont on a parlé. A quelque distance de cette régle se trouve une verge qui lui est parallele, au bout de laquelle est une petite boule de plomb ou de buis ; sa pesanteur doit être telle qu'elle soit capable de soutenir le sablier un peu incliné sur la régle. Il est aisé de voir qu'à mesure que le sable tombe, le poids gagne sur le sablier, & a plus de force pour le faire tourner de même que les petits poids dont les cordes sont roulées sur les poulies. Le sable étant entierement filtré dans la capsule inférieure, le sablier tourne & la petite palette va de nouveau s'appuyer contre la régle. Si l'on ajoute au bout de l'axe du sablier un pignon ayant deux dents seulement qui soient directement opposées, & qui engrenent dans une roue de vingt-quatre dents, il sera facile de faire marquer les vingt-quatre heures à un style qui seroit au centre de cette roue ; toute la machine qui est un quarré long est portée sur un pied solide. Pour la bien concevoir sans figure, il faut d'abord dessiner un quarré long ; 2°. tirer une ligne parallele au petit côté, ce sera l'essieu du sablier ; 3°. faire deux marques verticales à côté, ce seront les deux poulies. Au bout de cet arbre, hors du montant, il y aura le pignon à deux dents qui engrenera dans une roue de vingt-quatre placée au-dessus ; 4°. parallelement au premier arbre, on trace une autre ligne qui représente le second essieu, du milieu duquel on abaisse une petite perpendiculaire, qui représente la régle qui arrête la palette collée au-dessus & au-dessous du sablier ; on trace ensuite une ligne parallele à cette régle, au bout de laquelle est une boule figurée. On a pour lors toute la machine, qui coûte peu & qui doit être agréable à ceux qui, semblables aux Chartreux, s'amusent du travail des mains. J'en réserve la figure pour mon grand Ouvrage sur les Arts utiles, ou Etat de l'Industrie des diverses Nations de l'Europe.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *7 Juin 1769.*		LYON. *le 30 Mai.*		MARSEILLE. *le 24 Mai.*		BORDEAUX *le 26 Mai.*	
Amsterdam,	54 7 8	Amsterdam,	55 $\frac{1}{8}$	Londres,	31 5 8e	Amst.	547 8e *let.*
Lond.	32	Auguste,	51 3 8e $\frac{1}{4}$	Amst.	54	Lond.	32 1 8
Hambourg,	178 $\frac{3}{4}$	Vienne,	51 3 8e $\frac{1}{4}$	Cadix,	15 4	Hamb.	26 15 16
Madrid,	14 19 6	Lond.	32 1 16e	Madrid,	15 5	Paris, court $\frac{1}{8}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.
Cadix,	14 18 6	Livourne,	96 $\frac{3}{4}$	Livourne,	98 $\frac{1}{4}$.	Dito à 3 uſ. 1 $\frac{1}{4}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.
Livourne,	96	Genes.	94 $\frac{1}{2}$	Naples	1 85 $\frac{1}{2}$ 86	*du 29 Mai.*	
Lyon,	au pair.	Madrid.	74 $\frac{1}{2}$	Gênes,	96 $\frac{1}{4}$.	Amsterd.	55 15 16e
		Cadix,	74	Paris, 1 p. $\frac{0}{0}$ b.		Roterd.	55 1 16
		Paris,	$\frac{3}{4}$ p.	Lyon. Pâque, 1 p. $\frac{0}{0}$ b.		Lond.	32 $\frac{1}{8}$
		Marseille, 1 $\frac{3}{4}$ p.		Montpellier, au p. 60 j		Hamb.	26 7 8
		Dépôt p. P.	$\frac{1}{2}$	Piastres,	49 10	Paris court, $\frac{1}{8}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.
		Piast.	48 12 6			Dito à 3 uſ. 1 $\frac{1}{4}$ p.	$\frac{0}{0}$ p.